ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises : Gard

Question écrite n° 8418

Texte de la question

M Gilbert Millet s'inquiete aupres de M le ministre de l'industrie et de l'amenagement du territoire de la fermeture de la Societe industrielle Ales-Besseges (SIAB), situee a Besseges dans le Gard. C'est une nouvelle fois un coup severe qui peut etre porte a la vie economique de la region, deja en difficulte. Cette fermeture se justifie d'autant moins que les ouvrieres en confection formant le personnel de la SIAB sont hautement qualifiees et que le potentiel de production est enorme, tant en capacite qu'en demande. La SIAB sous-traitant en effet pour l'entreprise Cacharel, qui garde toute latitude pour reimporter les fabrications qu'elle exporte a l'heure actuelle dans des pays a main-d'oeuvre sous-payee, et qui pourrait oeuvrer ainsi, a l'inverse de ce qu'elle fait depuis treize ans, pour le developpement de l'emploi en France. Il est aujourd'hui absolument necessaire d'organiser la reprise de la production a la SIAB, dans des conditions satisfaisantes pour ses salaries : tous les moyens existent, cela reste donc uniquement une affaire de volonte. Il lui demande les mesures qu'il compte prendre dans ce sens.

Texte de la réponse

Reponse. - La societe industrielle Ales-Besseges (SIAB) etait deficitaire depuis sa creation en 1985, malgre un equipement performant et les productions sous-traitees par la societe Cacharel. A la fin de l'annee 1988, la fermeture de cette unite a donc ete decidee. Une solution de reprise vient d'etre mise en place par un industriel de la region specialise dans le sportswear destine a la grande distribution. Cette solution a permis a l'entreprise de reprendre trente-cinq personnes, dont une vingtaine etaient employees precedemment dans l'ancienne societe Ales-Besseges. Il n'est toutefois pas possible pour le repreneur d'honorer l'ensemble des commandes qui ont ete passees du fait du manque de rentabilite constate dans l'exploitation. La direction regionale de l'industrie et de la recherche suit attentivement ce dossier et elle etudie avec le dirigeant de l'entreprise les aides que les pouvoirs publics seraient, le cas echeant, susceptibles d'accorder afin de permettre le redemarrage de cette unite de production (aide au conseil, aide a la formation).

Données clés

Auteur : M. Millet Gilbert
Circonscription : - Communiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 8418
Rubrique : Textile et habillement
Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire
Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 janvier 1989, page 330